

Ces derniers mois, nous avons abordé à plusieurs reprises les raisons objectives qui devraient pousser les Jurassiens du Sud à accepter la proposition du 24 novembre prochain visant à imaginer un avenir commun pour notre région.

Altruisme et générosité

A la même date, l'actuel canton du Jura devra également se prononcer sur cette offre d'entrée en matière en acceptant ou non l'ajout d'un article 139 à sa Constitution stipulant que son gouvernement «est habilité à engager un processus tendant à la création d'un nouveau canton couvrant les territoires du Jura bernois et de la République et Canton du Jura, dans le respect du droit fédéral et des cantons concernés.»

Hormis la peur diffuse du changement évoquée dans la chronique d'Alain Charpiloz, quelle justification pourrait-il y avoir, au sein de la République et Canton du Jura, pour refuser une telle proposition? Qui voudrait aujourd'hui, au nord, revenir en arrière et retourner sous la tutelle bernoise?

Dans ce sens, et pour reprendre les termes de l'accord intercantonal du 20 février 2012, saisir «l'opportunité d'engager un processus visant à créer un nouveau canton réunissant les territoires de l'actuel Jura bernois et de l'actuelle République et Canton du Jura» témoignerait raisonnablement d'un véritable acte d'altruisme et de générosité.

L'unanimité exprimée tout au long du processus par la classe politique jurassienne et son engagement dans la campagne à venir relèvent de cette logique du cœur et de l'esprit. A elle de relayer avec clarté le message au sein de la population!

Le succès rencontré par le Gala du Jura du 1^{er} juin dernier organisé à Bassecourt par le comité interpartis «Construire Ensemble» est de bon augure.

Dans le même registre, la manifestation de «Faites la liberté!» qui aura lieu le samedi 15 juin prochain sera une nouvelle fois l'occasion de resserrer les liens de la famille jurassienne. L'événement sera précédé, en milieu d'après-midi, d'une grande Fête des Fédérations organisée par le Mouvement autonomiste jurassien.

Pour le reste, le programme concocté par les vaillants organisateurs de «Faites la liberté!» saura à n'en pas douter combler les militantes et les militants jurassiens avec, en toile de fond, le grand spectacle du soir intitulé «Jura... Jura pas» regroupant une palette de comédiens, d'humoristes et de personnalités politiques de la région. Un événement – gratuit – à ne manquer sous aucun prétexte.

Tous à Moutier le 15 juin 2013 et que notre volonté soit fête! ■

Hommage de Raymond Bruckert à Rémy Grosjean (Reg)

LE JURA LIBRE

O P T I Q U E J U R A S S I E N N E

JAA CH-2800 Delémont 1 PP/Journal • 65^e année - N° 2849 • abonnement annuel: 90 fr. • 6 juin 2013 • Paraît le jeudi

Le ski et la pétoche

Les «courriers de lecteurs» publiés par les quotidiens de la région à propos du scrutin du 24 novembre prochain sont bien utiles, car ils permettent de comparer les motifs des gens qui arrivent à des conclusions opposées. Relevons que ceux qui écrivent ont en la matière une opinion ferme, les moyens et l'envie de l'exprimer. C'est une minorité.

Du côté du «OUI», les choses sont faciles à comprendre pour ceux qui mettent les arguments proprement politiques au premier plan, à savoir le pouvoir dont une population dispose pour influencer son destin. Ou, plus simplement, la gestion de ses affaires. S'y ajoutent pour certains des éléments historiques, culturels ou affectifs. Mais l'essentiel se trouve résumé dans la formule: «Mieux vaut représenter 42% d'un canton romand que 5% d'un canton alémanique.»

Cf. la «Fonderie Boillat»

Les réactions sont plus compliquées du côté du «NON», où l'on trouve des arguments hétéroclites d'apparence: «Avantages» (?) d'un canton bilingue, liens avec Bienne, aversion pour les Jurassiens du nouveau canton. Mais l'essentiel se trouve dans le sentiment de protection que procure le canton de Berne du seul fait de sa dimension. «Il est plus

grand, donc il est plus solide.» C'est le raisonnement qu'ont tenu les dirigeants de la Fonderie Boillat quand ils sont entrés dans «Swissmetal».

Une deuxième source de ce faux sentiment de sécurité se trouve accessoirement dans l'origine des familles bernoises établies dans le sud du Jura, qui se sentent malgré tout protégées par leur nom. Mais l'idée centrale reste que la grosseur du canton est un gage de solidité. Elle date de l'Ancien Régime, époque où la puissance des seigneurs assurait la sauvegarde des sujets. Les Bernois de la campagne la ressentait fortement et ils l'ont apportée dans leurs bagages. La culture politique, contrairement à ce que croient les naïfs, survit fort longtemps à ses causes.

Peu importe que cette idée ait été démontrée fautive depuis deux siècles, avec autant d'exemples qu'on voudra. L'essentiel reste la peur de se lancer et le désir de se placer «sous

protection». Ils sont à la fois irrationnels et réels. Illustrons-le par un exemple.

Caroline panique

Nous sommes à Verbier. Caroline et Stéphanie ont décidé de se lancer sur la piste noire. L'air est pur, le paysage tout de blanc vêtu (nous sommes en mai et il a beaucoup neigé). En contrebas, quelques oligarques postsoviétiques sifflotent «l'Internationale» en zigzaguant sous l'effet de «Château Pétrus» bus au goulot. Des vamps clubalpestres montent en peaux de phoque à côté du téléski, masquant leur radinerie par un prétendu «goût de l'effort». Des planchistes fous foncent à l'aveugle, percutant ici ou là des skieurs septuagénaires appâtés par les rabais offerts au troisième âge, exposant leur ossature décalcifiée aux chocs et aux chutes. Des haut-parleurs installés le long des pistes vomissent beuglements, stridulations et martèlements «techno», afin de couvrir le zonzon des hélicoptères d'Air-Glacières évacuant les blessés vers l'hôpital le plus proche. Tout baigne.

Au sommet de la pente abrupte, Caroline est prise de panique. Elle

voit les bosses, les trous, les plaques de glace, les cailloux. Elle imagine les dégringolades possibles, la cheville foulée, le genou luxé, le tibia cassé, le bassin fracturé, le nez râpé, la nouvelle veste déchirée, la neige fondue s'infiltrant dans la lingerie fine, la permanente dévastée. Elle pleurniche, pétouille, veut faire demi-tour et redescendre en télécabine.

Guérir la pétoche?

Stéphanie l'encourage, lui dit que tout ira bien, que ce n'est pas difficile, qu'elle-même connaît cette piste, qu'elles la descendront ensemble, que Caroline sera heureuse de l'avoir faite et surprise d'y être arrivée si aisément, que des centaines de gens s'y lancent sans savoir skier mieux qu'elle.

Le problème, c'est que la pétoche ne se guérit pas avec des mots. Et la peur diffuse du changement ne se guérit pas avec des arguments. Toute la campagne bernoise jouera là-dessus et chacun sait d'expérience que l'ignominie n'empêche pas l'efficacité! Ce n'est pas une raison pour s'y résigner.

● Alain Charpiloz

Tous à Moutier!



La septième édition de «Faites la liberté!» aura lieu le samedi 15 juin 2013 à la Socié'thalle de Moutier. Elle sera précédée, dès 16 heures, de la Fête des Fédérations.

«Alors parlons-en de cette perspective de nouveau canton! Confrontons les idées, échangeons, avec passion, sans violence et sans contre-vérités. On ne le répétera jamais assez. Dire oui le 24 novembre, c'est uniquement permettre à une assemblée constituante, paritaire entre Nord et Sud, d'élaborer la Charte fondamentale d'un nouveau canton confédéré, un Etat moderne, donnant à ses citoyens un vrai pouvoir de décision. Tous les Jurassiens jugeront alors sur pièce si oui ou non un tel nouveau canton répond à leurs aspirations.»

Extrait du commentaire de Rémy Chélat, journaliste au «Quotidien Jurassien», dans l'édition du 16 mai 2013.

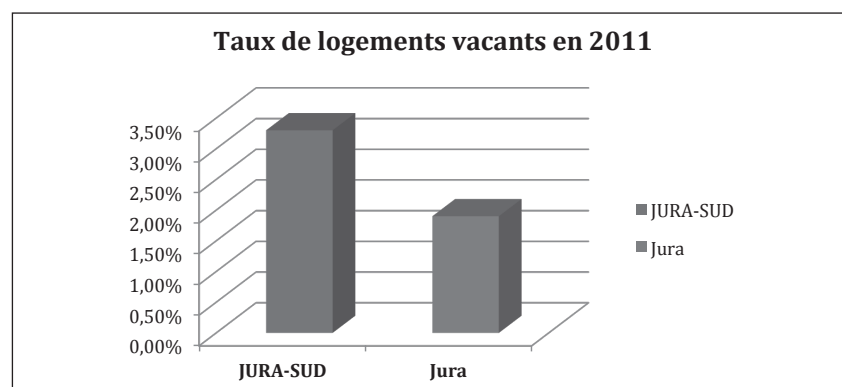
LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2011, le taux de logements vacants au sein du canton du Jura était de 1,9% alors que celui du Jura-Sud s'élevait à 3,3%. Cette différence est le reflet du dynamisme économique du canton du Jura.

Avec la très faible évolution démographique constatée ces dernières décennies dans le Jura-Sud, c'est tout à la fois le secteur du marché locatif et celui de l'économie régionale qui souffrent de cette situation.

Au sein d'une entité romande, le Jura-Sud, par son réel pouvoir politique, pourra dynamiser son économie et assainir un secteur locatif qui profitera également à celui de la construction et de la rénovation.

Source: FISTAT (Fondation interjurassienne pour la statistique).



S O M M A I R E

ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DOUBS

148^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

«JURA... JURA PAS» GRANDE REVUE HUMORISTIQUE DU 15 JUIN À MOUTIER

PAGE 2

PAGE 3

PAGE 4

Jurassien par toutes ses fibres

En hommage à Rémy Grosjean, artiste de Plagne et ancien caricaturiste au *Jura Libre*, récemment décédé à l'aube de ses 81 ans, nous publions ci-après de larges extraits de l'excellent texte que Raymond Bruckert lui a consacré dans les *Actes 2005* de la Société jurassienne d'émulation.

Raymond Bruckert, géographe et écrivain habitant également le «village aux trois chaudrons» de Plagne, a côtoyé Rémy Grosjean durant de nombreuses années. Qui mieux que lui pour rendre l'hommage que le *Jura Libre* doit à celui qui a signé dans sa publication de nombreuses

caricatures liées au combat jurassien sous le pseudonyme de Reg?

Ce texte est reproduit avec l'aimable autorisation de son auteur que nous remercions chaleureusement. Les sous-titres émanent de la rédaction.

● Laurent Girardin



ASSOCIATION FÉMININE
POUR LA DÉFENSE DU JURA

APPEL

Manifestation «Faites la liberté!»
à Moutier, samedi 15 juin 2013!

– Cakes, biscuits, pâtisseries

A apporter le matin à Josiane Jardin, Montchaibeux 6, 2800 Delémont (032 422 36 32), ou sur place dès 15 h 45, le samedi 15 juin 2013, à la Sociét'halle, avenue de la Liberté, 2740 Moutier.

Par avance, merci de votre précieux soutien!

Amicalement

Une affaire de cœur et de raison

un seul Jura

Engagement en faveur du Doubs

A l'occasion d'une récente rencontre à Berne, organisée à l'initiative du canton du Jura, la conseillère fédérale Doris Leuthard et le ministre jurassien Philippe Receveur ont fait le point sur l'état de santé du Doubs et examiné les mesures à consolider pour améliorer rapidement et durablement la situation. Les questions en relation avec les lâchers d'eaux des usiniers et les mesures contre la pollution ont été au cœur des discussions.

Le conseiller aux Etats Claude Hêche et le chef de l'Office cantonal de l'environnement Jacques Gerber ont également participé à cette séance, à l'occasion de laquelle Doris Leuthard a rappelé son intérêt prononcé pour le sort de la rivière binationale et emblématique du Jura ainsi que les différentes actions conduites. Celles-ci se sont accélérées ces derniers mois au sein des groupes de travail transnationaux, auxquels le canton du Jura avait demandé son intégration en tant que canton riverain.

Le canton du Jura, qui s'engage activement depuis cinq ans dans ce dossier, va encore renforcer sa collaboration avec la Confédération, en particulier pour lutter contre les mortalités importantes de poissons dues aux éclusées. Celles-ci sont en voie de normalisation, selon les engagements pris et appliqués désormais par les usiniers.

La conseillère fédérale a souligné la volonté de la Confédération de voir intégrées en 2014 dans le Règlement d'eau les nouvelles mesures d'exploitation des barrages, afin de mieux tenir compte des aspects environnementaux, en se fondant, notamment,

sur une meilleure coordination entre les trois ouvrages.

Compte tenu du régime juridique spécifique du Doubs marqué par sa dimension transnationale, la Confédération a promis l'appui des offices fédéraux de l'environnement et de l'énergie dans la réalisation, par les cantons, de la planification stratégique issue de la loi fédérale sur la protection des eaux.

La question de la remise aux normes des processus et installations d'épuration des eaux usées des localités riveraines neuchâtelaises et jurassiennes, en particulier du Locle et de La Chaux-de-Fonds, a également été abordée. La Confédération élabore pour la fin de l'année 2013 la stratégie de réduction de la présence de micropolluants dans les eaux dont devrait pouvoir bénéficier, aux yeux du Jura, les STEP des deux plus importantes localités situées à l'entrée du cours suisse du Doubs.

Le Gouvernement jurassien a enfin rappelé sa volonté de saisir le nouveau Conseil d'Etat neuchâtelais pour coordonner les actions et les calendriers des deux cantons sur cet important aspect du dossier.

Rémy Grosjean, aquarelliste, dessinateur et caricaturiste

Rémy Grosjean a vu le jour le 12 juillet 1932. Première originalité, ce ne fut pas dans son village de montagne, Plagne, Baroche de Vauffelin, mais à la maternité du Pasquart, à Bienne, Seeland. Ce jour-là, grâce à l'un des premiers autochtones automobilistes, la tradition obstétricale avait pris le virage de la «modernité».

L'artiste de Plagne porte sur ses premières années d'existence le regard attendri de l'être réceptif aux images lourdes d'émotion: les ténèbres chargées de mystère des longues soirées d'hiver, le vent gémissant dans les solives, la neige aux tourbillons capricieux, le froid, son étreinte impitoyable, le fourneau à banc des chaleureuses veillées familiales.

Rémy entre à l'école en 1939 chez M^{lle} Adèle Sautebin, pédagogue distinguée et bienveillante qui perçoit la sensibilité à fleur de peau et les prédispositions picturales du petit bonhomme. En 5^e année, Henri Devain, le poète au regard pénétrant, l'instituteur des grands, l'envoie sur l'estrade faire des dessins au tableau noir. Une belle fois, pour corser l'expérience, il lui demande de représenter des bûcherons en train de scier le tronc d'un arbre à abattre. Pari gagné! Toutefois, Rémy, le reste du temps, a de la peine à dissimuler son aversion pour le conformisme pesant de la leçon qui consiste à cerner les contours d'un tape-tapis ou d'une cafetière. Qu'on est loin de l'esprit inventif, des transpositions fantastiques et des vagabondages oniriques!

Paperasse et comptabilité

Les années passent. La famille Grosjean déménage à Bienne. Un déracinement. Rémy y termine sa scolarité par trois ans de progymnase. Dans les années cinquante, la diversité professionnelle étant restreinte, on apprenait des métiers solides et sérieux. Aussi, Rémy entreprend-il un apprentissage de commerce. Il exercera la profession pendant quatre ans. Après avoir éprouvé des doutes grandissants sur la sincérité de son inclination pour la manche de lustrine, la paperasse et la comptabilité, symboles d'une entreprise ubuesque décidément hors de son entendement, il s'installe à l'établi pour faire diverses parties d'horlogerie avec son père, puis passe vingt-neuf ans à l'Oméga dans le service après-vente. De belles responsabilités, un environnement sécurisant, et cependant, que de mélancolie dans ce regard qui scrute la chaîne du Jura à travers la vitre et suit jour après jour la fantastique mise en scène de ses coloris changeant au gré des saisons!

Premières caricatures

Marié à Monique Grandi, Rémy Grosjean est remonté au village. En marge de ses activités horlogères, il dessine pour ses collègues des cartes de vœux qui lui font une réputation flatteuse. En 1962, il se lance dans la caricature. Publiée par la presse, elle lui vaut rapidement une belle notoriété: dessins humoristiques et satiriques que lui inspirent la vie quotidienne, l'actualité, la politique. Illustrateur de

pamphlets, il collabore occasionnellement à diverses publications romandes telles que *L'Illustré*, *Pour tous*, *L'Express de Neuchâtel*, le *Jura Libre*, la *Tuile*, l'*Echo du Bas-Vallon*. Nombre de ses dessins paraîtront à l'étranger par le biais d'une agence de presse.

Il se lance à corps perdu dans l'aquarelle, technique picturale qu'il affectionne pour sa simplicité de mise en œuvre, sa brièveté d'exécution, sa finesse, la subtilité de ses coloris, pour sa précision et son absence de repentir. L'aquarelliste travaille littéralement sans filet. Une bavure est une bavure, une maladresse ne se répare pas, ou mal... Au début, il exécute la totalité de son travail à l'extérieur. Par la suite, il commence par croquer le sujet sur le vif et regagne son atelier pour l'y achever.

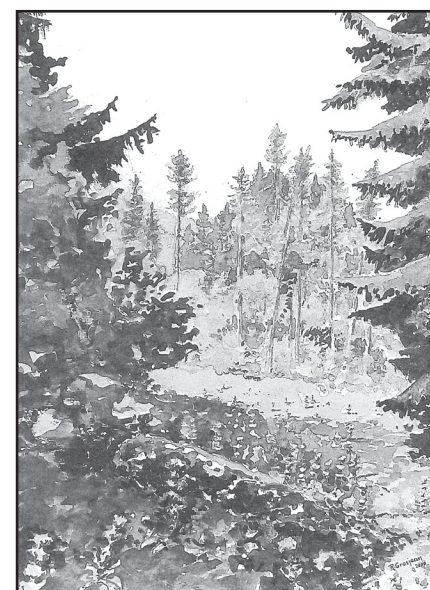
Emerveillé par Monet

Rémy Grosjean est fasciné par tout ce qui fait le charme bucolique du terroir jurassien: les ombres et les lumières de l'envers et de l'adret, le clair-obscur des sous-bois, les pâturages, les forêts, les clairières, les sorbiers, les grands foyards aux puissantes frondaisons, le sapin blanc avec sa racine verticale, les rochers sculptés

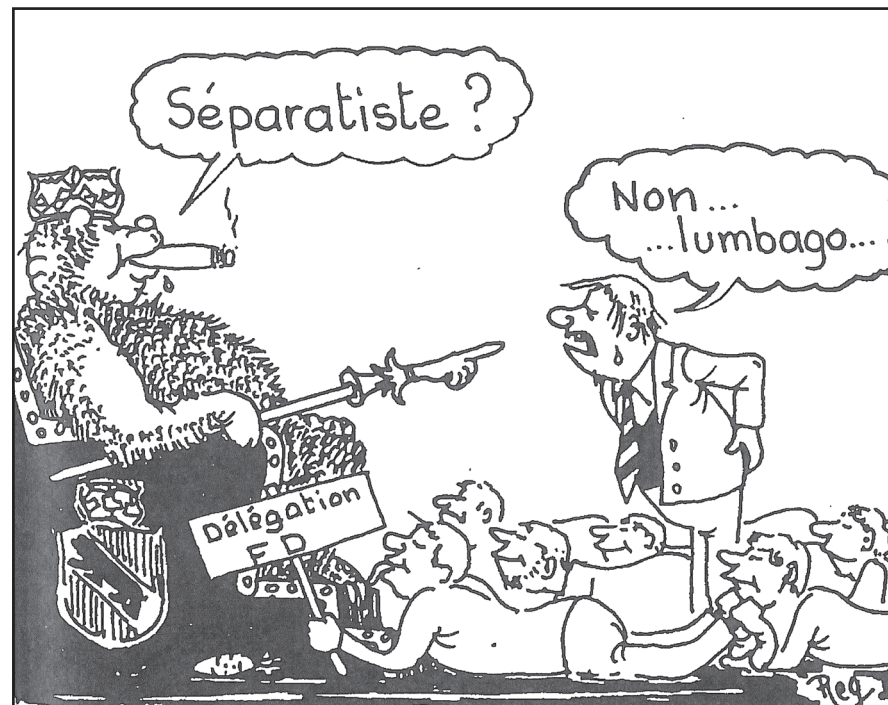
par l'érosion, les murs de pierres sèches. Autodidacte authentique et créateur inclassable, hors de toute «mouvance», éloigné de toute chapelle, il avoue compter parmi ses peintres favoris, Monet, le magicien de la lumière et des sensations colorées, Daumier, le dessinateur, le caricaturiste de génie, le peintre pathétique, Corot, aux paysages somptueux, poète et musicien, et d'autres encore.

Enfant du Bas-Erguël, Jurassien par toutes ses fibres, l'artiste, musicien à ses heures, le poète à travers ses outils de coloriste Rémy Grosjean cultive son jardin dans la discrétion et la modestie empreinte du scepticisme propres aux montagnards qui côtoient de si près les crêtes et les ciels.

● Raymond Bruckert



Le Chable Péron, hymne à l'harmonie du désordre. Aquarelle de Rémy Grosjean.



Dessin de Rémy Grosjean à l'encre de Chine paru à l'époque dans le «Jura Libre». Toute ressemblance avec des faits pouvant se produire en ce moment n'est que purement fortuite...

ET TOUT CECI EST VRAI

«La Constitution fédérale ne devrait pas être modifiée pour garantir le retour du Jura bernois au Conseil national. La commission compétente de la Chambre du peuple refuse d'y garantir un siège à la minorité linguistique du canton de Berne ou aux minorités de tous les cantons plurilingues. La Commission des institutions politiques rejette sans

opposition une initiative du canton de Berne demandant que la Constitution garantisse un nombre défini de sièges au National pour les minorités linguistiques des cantons plurilingues. Le texte avait été déposé à la suite des élections fédérales de 2011, qui se sont soldées par l'absence de représentants du Jura bernois au Conseil national.» (*Le Temps*, 3 mai 2013.)

148^e assemblée générale de la SJE

C'est à Zurich que la Société jurassienne d'émulation (SJE) a tenu ses assises annuelles le 25 mai 2013. Cette assemblée a été l'occasion pour les Emulateurs d'adopter une déclaration relative aux votations populaires du 24 novembre 2013 et de nommer Armelle Cuenat au poste de secrétaire générale en remplacement de Thibault Lachat.

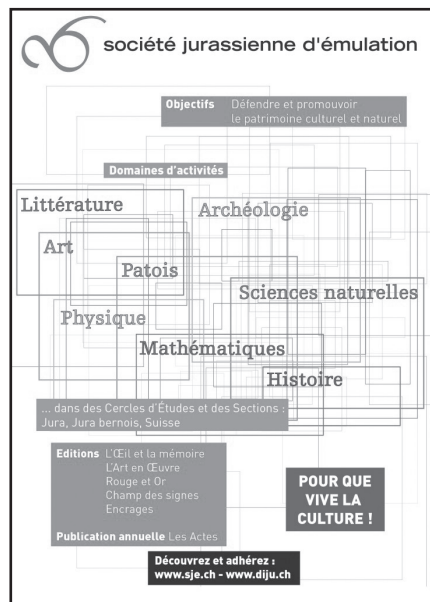
Le président du Gouvernement jurassien, Michel Probst, a salué l'œuvre de la SJE dans le paysage culturel interjurassien, puis a souligné l'importance de la votation de novembre prochain pour l'avenir du Jura et du Jura bernois. Jean-Pierre Aellen, président du Conseil du Jura bernois, a également évoqué cette échéance.

Dans son rapport, le secrétaire général Thibault Lachat a réaffirmé les principes qui guident l'action de la SJE depuis 1847 et qui constituent le deuxième article de ses statuts. Il a en outre rappelé que la Société jurassienne d'émulation « approuve une voie commune pour le Jura et le Jura bernois qui restent unis culturellement même si leur identité propre s'exprime de manière plurielle et déclare adhérer pleinement aux conclusions du rapport final de l'Assemblée interjurassienne. » La SJE a ainsi préconisé un avis favorable concernant le nouvel article 139 de la Constitution jurassienne, « dans la mesure où il marque la reconnaissance du Jura bernois comme partenaire à part entière dans un processus tendant à la créa-

tion d'un nouveau canton et dans la mesure où les fondamentaux démocratiques sont respectés. »

Cette assemblée a aussi été marquée par l'adoption, à l'unanimité des membres présents, d'une déclaration relative aux votations du 24 novembre 2013. Ce texte est reproduit ci-après dans son intégralité.

● LG



Affiche de présentation de la Société jurassienne d'émulation réalisée en 2012 par une classe du Lycée cantonal de Porrentruy.

24 novembre : à propos du bilinguisme

Les adversaires du OUI le 24 novembre nous saoulent avec leur « bilinguisme ». Leur argumentation ne tient pas. L'appartenance du Jura-Sud au canton de Berne n'a rien à voir avec le bilinguisme. A moins que certains n'espèrent une nouvelle vague de germanisation.

D'une part, il est souhaitable de connaître et de parler plusieurs langues. D'autre part, c'est important de protéger les langues dans leur domaine de diffusion. Ce que Berne n'a pas toujours respecté dans notre histoire. Les cantons, de leur propre autorité, sont libres de favoriser la compréhension d'une autre langue à leurs citoyens ou à leurs hôtes. Dans les faits le canton du Jura est un canton bilingue avec Ederswiler dont il respecte l'idiome. Un canton de Berne sans le Sud sera toujours un canton bilingue à cause des vingt mille Bienneois de langue française. Ces derniers, au contraire, ne seront pas menacés à la frontière d'un nouvel Etat jurassien francophone.

Berne a trop d'intérêts à se proclamer bilingue, ne serait-ce que

pour pouvoir se mêler des affaires romandes auxquelles elle participe de plein droit. Des accords intercantonaux régleront les modalités des écoles francophones de Bienne. Et les Alémaniques qui habitent le Jura ne seront en rien menacés par ce nouvel Etat francophone à créer. La Suisse fait respecter les libertés d'expression des langues, en particulier des langues nationales, mais reconnaît la prééminence des langues cantonales dans leur aire d'extension. Les « yodlerklub » régionaux pourront continuer à annoncer en langue tudesque leurs « chilbis » dans nos vallées.

● Jean-Marie Koller
Sorvilier

LE JURA LIBRE
OPTIQUE JURASSIENNE
Editeur:
Société coopérative
Le Jura Libre
Case postale 202
2800 Delémont 1
Téléphone: 032 422 11 44
Télécopieur: 032 422 69 71

« Mais nous savons que la psychiatrie va se retirer progressivement de Bellelay, pour des raisons politiques ou économiques. »

● Bertrand Saucy
président de l'association culturaBellelay
(*Journal du Jura*, 22 mai 2013)

Déclaration de la SJE relative aux votations populaires du 24 novembre 2013

En application de la Déclaration d'intention du 20 février 2012 convenue entre le Conseil exécutif du canton de Berne et le Gouvernement de la République et Canton du Jura, conformément aux décisions de ratification subséquentes prises par les parlements des deux cantons signataires de l'Accord du 25 mars 1994, et avec le soutien de l'Assemblée interjurassienne, un processus démocratique visant à résoudre la Question jurassienne est mis en œuvre en 2013. La première étape de ce dispositif consiste, pour le peuple jurassien, à se prononcer sur ce sujet. Depuis sa création, la Société jurassienne d'émulation a œuvré à la reconnaissance, à la défense et au rayonnement de la culture et du patrimoine interjurassiens, dans le respect des opinions politiques et religieuses de ses membres.

Après la création de la République et Canton du Jura, l'Emulation n'a cessé de défendre l'identité plurielle du peuple jurassien, comme elle l'a rappelé dans sa Déclaration interjurassienne du 8 mai 2010.

Sans préjuger du choix définitif que les citoyens exprimeront souverainement quant à leur avenir institutionnel, la Société jurassienne d'émulation considère comme une opportunité historique unique le fait de pouvoir étudier et définir les fondements et le contenu d'un espace de vie commun réunissant les habitants du Jura et du Jura bernois au sein d'un même Etat de la Confédération.

Dans la mesure où la décision prise le 24 novembre 2013 engage les Jurassiens des deux cantons à pouvoir se déterminer librement et démocratiquement sur un avenir commun, la Société jurassienne d'émulation ne peut que soutenir une option susceptible d'instaurer un dialogue riche et fructueux, dans un esprit véritablement émulateur, contribuant à un rapprochement entre Jurassiens, rapprochement que l'Emulation a toujours souhaité défendre et promouvoir dans l'objectif de maintenir l'unité culturelle et spirituelle du peuple jurassien.

C'est pourquoi, dans le respect absolu de la diversité des opinions et soucieuse de ne pas manquer cette occasion historique apte à engager un processus novateur, la Société jurassienne d'émulation appelle tous les citoyens du Jura et du Jura bernois à se rendre massivement aux urnes.

Quelle que soit l'issue du vote populaire du 24 novembre prochain, la Société jurassienne d'émulation continuera, comme elle le fait depuis 1847, d'œuvrer au maintien de l'unité culturelle et au rayonnement de la culture interjurassienne dans sa richesse et sa diversité.

REVUE DE LA PRESSE

Berne poursuit le démantèlement des services administratifs dans le Jura-Sud.

Le Quotidien Jurassien (18 mai 2013)

■ ADMINISTRATION CANTONALE

Le canton ferme l'antenne du Jura bernois du service des eaux à Moutier

Sise à Moutier depuis plusieurs années, l'antenne du Jura bernois du service cantonal des eaux et des déchets (OED) fermera ses portes à la fin du mois. Les services seront désormais assurés uniquement depuis Berne. (...) Dans son interpellation, Patrick Gsteiger relève en outre que ni le Conseil du Jura bernois, ni les autorités politiques communales n'ont été avertis de cette décision de centralisation à Berne.

* * *

Le Journal du Jura (18 mai 2013)

OFFICE DES EAUX ET DES DÉCHETS

Le Jura bernois abandonné?

(...) Au vu de la situation, le politicien (Patrick Gsteiger) a évidemment déposé une interpellation. (...) « Dans ce domaine important de l'utilisation et de la protection durable des eaux et du sol, comment le canton entend-il à l'avenir fournir des prestations de qualité aux francophones ? » s'inquiète-t-il. « Après notamment la tentative de supprimer les examens de conduite à Tavannes, puis l'introduction d'une nouvelle procédure d'inscription au chômage (obligation de se rendre dans les ORP), toujours sans avis préalable, le gouvernement entend-il imposer au Jura bernois d'autres mesures de centralisation ? » insiste Patrick Gsteiger.



**Le meilleur pour ma région:
Oui le 24 novembre**
www.unjurannouveau.ch

Marché-Concours

Glaris et Grisons, hôtes d'honneur

La 110^e édition du Marché-Concours aura lieu du 9 au 11 août 2013. Invités d'honneur: les cantons de Glaris et des Grisons. La participation du président de la Confédération, Ueli Maurer, est annoncée.

Echo des sections

Fête de l'indépendance aux Breuleux

La fédération des Franches-Montagnes du Mouvement autonomiste jurassien ainsi que la section des Breuleux du Groupe Bélier, invitent cordialement tous les militants jurassiens à venir fêter l'indépendance le samedi 22 juin à 19 h 30 à l'aula de l'école des Breuleux.

Partie officielle avec discours suivie d'une animation avec Vincent Vallat. Le comité d'organisation, composé de Jérémie Cattin, Jean-François Donzé, Boris Herdener, David Herdener, Magali Pétermann, Jérôme Pétermann, Alain Vallat et Célien Cattin, se réjouit de vous accueillir à cette occasion.

Fête du 23 juin à Perrefitte

Comme chaque année depuis le plébiscite du 23 juin 1974, les membres et les sympathisants de la section de Perrefitte du Mouvement autonomiste jurassien se retrouveront – pour la 39^e fois – afin de commémorer ce vote historique.

Rendez-vous donc le dimanche 23 juin prochain dès 18 heures à la buvette du terrain de football pour l'apéritif suivi de grillades. Abri couvert, tables et bancs à disposition et le grill sera en fonction.

Chacun apportera le solide et le liquide ainsi que les ustensiles (assiettes, verres, fourchettes, couteaux, etc.).

Venez nombreux et invitez vos amis! Bienvenue à tous les Jurassiens!

EXPOSITION

Saint-Imier

Jusqu'au 1^{er} septembre, le musée présente l'exposition « Collection Charles-Henri Favrod, photographies ».

15 juin 2013

faites la liberté!

société halle - moutier

16 h 00 Fête des Fédérations
« avec la participation des drapeaux de toutes les communes du Jura »

18 h 00 Apéritif offert

19 h Grillades et raclette

21 h Jura... Jura pas
Revue humoristique

23 h Colonel Moutarde

Entrée libre

Décès

† Olive Grégoire Bergeron

Olive Grégoire Bergeron, de Montréal, fervente militante indépendantiste, est décédée le 24 avril 2013.

Toutes les fins d'été, Olive et Jacques Bergeron, son mari, accueilleraient Roland Béguelin et son épouse, leur permettant ainsi de rencontrer des militants et des responsables du Parti Québécois. Olive disait que c'était sa façon à elle d'apporter son soutien à la cause du Jura.

Le *Jura Libre* et le Mouvement autonomiste jurassien présentent leurs condoléances à son mari, à leurs quatre garçons et à leurs familles.

Généalogie

500 ans d'histoire de la famille Lachat

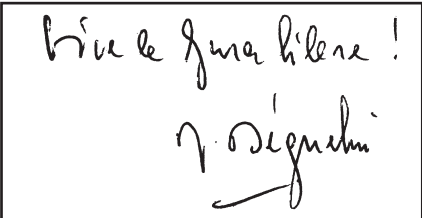
A l'occasion d'un grand rassemblement marquant les festivités du 500^e anniversaire de la famille Lachat, le président de l'Association Célestin Lachat, le Bruntrutain Gérard Lachat, a présenté son livre recensant environ trois mille personnes portant le nom de Lachat ou celui de familles collatérales.

A travers ce volumineux ouvrage de 723 pages, l'auteur, passionné par la généalogie de sa famille, propose aux lecteurs un livre culte sur la descendance de Perrin Laitschat, premier porteur identifié de ce nom, originaire du fief de La Scheulte.

C'est à l'abbé Paul Lachat de Berthoud que revient l'honneur d'avoir commencé ce travail afin de réaliser et de créer de toutes pièces le premier arbre généalogique partant de 1513. L'abbé Farine a repris l'arbre généalogique en partant de 1662 pour compléter la branche de la famille Lachat de Roche d'Or. Son œuvre a été poursuivie par Gérard Lachat et par les membres de l'association pour arriver à l'élaboration d'un document remarquable qui recèle tous les maillons de cette chaîne «Lachat» sur une période s'étendant de 1513 à nos jours.

Véritable fil conducteur dans le labyrinthe des familles, la généalogie se veut être aussi une flamme, certes bien vulnérable, qu'il faut à tout prix préserver et entretenir.

Commande du livre auprès de l'auteur: Gérard Lachat, 12, rue des Marchands, 2900 Porrentruy, 0324665585.



CALENDRIER du Mouvement autonomiste jurassien

Samedi 15 juin 2013

Moutier: «Faites la liberté!» à la société'halle. Dès 16 heures: Fête des Fédérations organisée par le Mouvement autonomiste jurassien. Apéritif et discours de personnalités politiques du Nord et du Sud dès 18 heures. En soirée, grand spectacle humoristique intitulé «Jura... Jura pas». Participation de Thierry Meury, Jean-François Rossé, Vincent Kohler, Jérôme Mouttet, Anne Comte, Le Ropiane, Le Comé, Maxime Zuber, Pierre Kohler et plein d'autres encore. Grillades, raclettes et bar. Entrée gratuite.

«Jura... Jura pas» Grande revue humoristique



Le comité d'organisation de «Faites la liberté!» a concocté un programme pour le moins attrayant à l'occasion de l'édition 2013 de cette manifestation d'envergure du militantisme jurassien.

Une nouvelle revue intitulée «Jura... Jura pas» constituera le fait marquant de cette fête qui aura lieu le samedi 15 juin 2013 à la Société'halle de Moutier.

Si ce n'est certes pas la première fois que «Faites la liberté!» met en scène un tel spectacle, cette revue

2013 sera à marquer d'une pierre blanche. Elle réunira, pour le plus grand plaisir des Jurassiennes et des Jurassiens, tout un plateau de vedettes: des comédiens, des humoristes, des chanteurs célèbres dans le Jura mais également hors de nos frontières.

A travers une succession de sketches, de chansons et de monologues, la revue sera animée par Thierry Meury et son comparse Vincent Kohler, par Jean-François Rossé, Jérôme Mouttet, Anne Comte, Ropiane, les danseuses de Meladanse ainsi que le Comé, quelques maires de nos communes et bien d'autres personnalités encore.

«Faites la liberté!» invite tous les Jurassiens du Nord et du Sud, militants, amis ou sympathisants, à vivre une belle et joyeuse journée de partage. Comme à l'accoutumée, l'entrée sera gratuite.

Programme du 15 juin, Société'halle de Moutier:

- 16h.: «Fête des Fédérations», grand rassemblement de la fraternité jurassienne réunissant toutes les fédérations du Mouvement autonomiste jurassien.
- 18h: Apéritif offert.
- 19h: Grillades et raclette.
- 21h: Revue «Jura... Jura pas», entrée libre.
- 23h: Animation avec «DJ colonel moutarde».



IDÉES DE LECTURE

«Fallait pas faire ça, Marcel!»

C'est le titre d'un roman policier que chaque Jurassien devrait lire et offrir à ses amis. Il est court, au style direct, simple, pas «intello» pour un rond, avec une intrigue bien ficelée et un suspense qui dure jusqu'au bout. Quand on l'a ouvert, il est difficile de le refermer avant la fin.

Il y a un «plus» (compris dans le prix), qui passionnera tous les autonomistes: le récit incident de ce que fut notre sort après l'éclatement du Jura en 1975, dans le Sud en particulier. Les personnages de ce petit bouquin sont criants de vérité: ils parlent et réagissent comme nous. De surcroît, le Jura qui y est décrit, de Saint-Imier à Courchavon, est celui que nous aimons de manière quasiment charnelle, avec verglas et damassine au menu.

L'auteur a «le cœur à gauche», mais il ne dérape jamais dans le pamphlet, et l'on perçoit chez lui un regard humain, avec le brin de distance qu'il faut (y compris envers les séparatistes), pour toucher juste.

Sous-jacente, on y trouve une dose d'humour, qui est le sel de la vie... et des lectures qui nous font passer des moments

heureux. De quoi nous consoler du Téléjournal!

Grâces lui soient rendues!

● Alain Charpillot



«Fallait pas faire ça, Marcel!» par Philippe Lachat, Editions Mon Village, Saint-Imier, 2012.

ARCHÉO A16: 25 ans de fouilles

Fruit de la collaboration entre quatre musées du canton du Jura et la Section d'archéologie et paléontologie de l'Office de la culture, l'exposition ARCHÉO A16 présente, pour la première fois au public, les trouvailles archéologiques faites dans le sous-sol jurassien lors des vingt-cinq années de fouilles menées sur le tracé autoroutier de la Transjurane.

Durant ces vingt-cinq années de recherches, subventionnées à 95% par la Confédération, ce ne sont pas moins de quarante-quatre sites, dont seuls trois étaient connus auparavant, qui ont été fouillés entre l'Ajoie et la vallée de Delémont. Quelque 644 318 objets y ont été découverts, impliquant 513 archéologues, techniciens de fouilles et autres spécialistes.

Parmi ces centaines de milliers d'objets sortis de terre, les plus représentatifs ont été choisis et regroupés par matière, et par musée. Ainsi, les objets en métal sont présentés au Musée jurassien d'art et d'histoire de Delémont, les objets en terre, essentiellement

composés de céramiques, au Musée de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy, ceux en pierre au Musée jurassien des sciences naturelles de Porrentruy, et ceux en os et autres matières organiques au Centre Nature des Cerlatez.

Trois des expositions – au Musée jurassien d'art et d'histoire, au Musée de l'Hôtel-Dieu et au Centre Nature Les Cerlatez – ont ouvert leurs portes. Celle présentée au Musée jurassien des sciences naturelles débutera vendredi 12 juillet 2013.

Un site Internet a été créé pour l'occasion, consultable à l'adresse www.archeoal6.ch. Une plaquette d'exposition est également prévue.

Delémont en 4500 avant Jésus-Christ

Il y a 6500 ans, la géographie de la Vallée se présentait comme aujourd'hui. Mais si la première mention de Delémont date du VIII^e siècle de notre ère – in loco delemonite –, au sud de la Sorne, il y a des gens qui vivaient là, au néolithique déjà.

On a en effet trouvé les restes d'un récipient en terre au lieu-dit La Pran, daté de cette période ancienne. La plus ancienne actuellement trouvée dans le Jura, plus précisément sur le passage de la Transjurane. Un objet précieusement restauré et exposé à Porrentruy jusqu'au 1^{er} novembre au Musée de l'Hôtel-Dieu (MHDP), dans le cadre de l'exposition ARCHÉO A16 consa-

crée aux trouvailles archéologiques de vingt-cinq ans de fouilles sur le tracé de l'autoroute A16.

Une impressionnante mise en évidence de quelques-uns des 450 000 objets mis au jour et étudiés par des dizaines d'archéologues. L'un d'eux, M. Feller, y est depuis vingt ans, arrivé comme étudiant et devenu archéologue cantonal.

● PPH

ET TOUT CECI EST VRAI

Le canton de Berne devrait perdre un, voire deux de ses vingt-six sièges au Conseil national en 2015 en raison du tassement démographique dont il a souffert ces dernières années. C'est sans compter le député UDC bernois Thomas Fuchs qui n'est pas à court d'idées. Il constate en effet que tel ne serait pas le cas si la référence utilisée se limitait à la population suisse, qui a le droit de vote, sans compter les étrangers qui ne peuvent élire les parlementaires fédéraux. Il a donc déposé une

motion urgente dans ce sens au Grand Conseil bernois pour corriger le mode de répartition des sièges entre les cantons. Il affirme que si son idée était acceptée, Berne gagnerait deux sièges au lieu d'en perdre un, voire deux, au détriment des cantons de Genève et de Vaud «où il y a une forte proportion d'étrangers». Commentaire à ce sujet du journaliste au quotidien *Le Temps* dans l'édition du 4 mai 2013: «Thomas Fuchs a un sens très affûté de la cohésion nationale.»



Beau succès pour le Gala du Jura organisé par le comité interpartis Construire Ensemble le samedi 1^{er} juin 2013 à Bassecourt qui a réuni un demi-millier de participants.